

# GARDER VIVANTE LA CULTURE DE L'ÉCRIT

Les auteurs, éditeurs et auteurs visuels créent ensemble un paysage littéraire et artistique d'une grande diversité, permettant l'épanouissement de chaque culture. Il est important qu'ils puissent vivre des œuvres qu'ils créent.

## Droit de prêt public (DPP)

Paielement par prêt

Même dans les cas où leurs livres sont connus et lus par beaucoup, il peut leur être difficile de gagner leur vie, notamment pour certaines œuvres et lectorats (par exemple la littérature jeunesse les enfants n'achetant pas d'œuvres eux-mêmes).

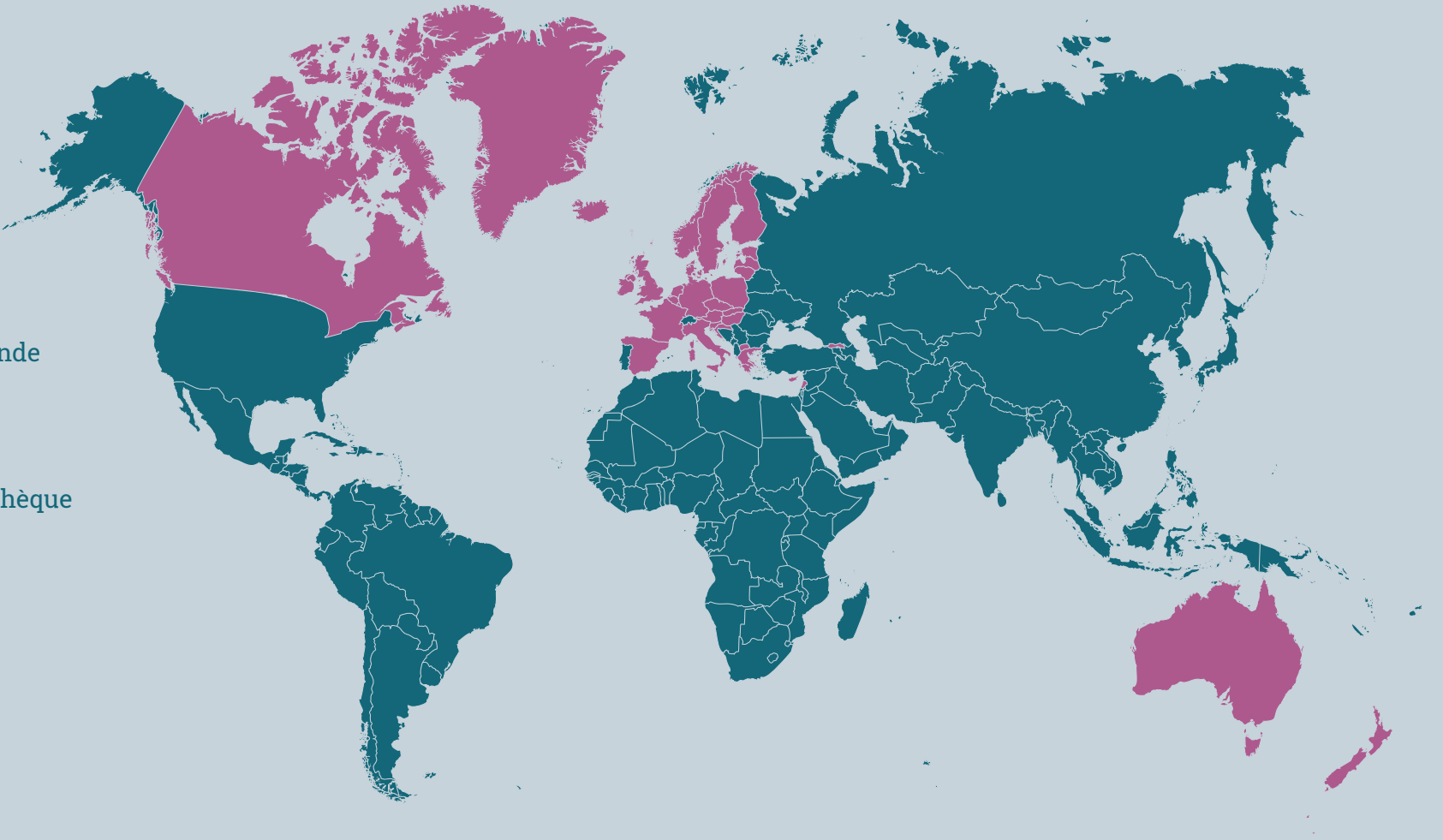
Grâce aux droits d'auteur et aux paiements pour le DPP, les auteurs peuvent se consacrer à leur art et écrire les livres que nous prenons plaisir à lire.

Le DPP contribue à façonner un écosystème durable pour l'édition, permettant la publication de titres nombreux et de qualité et protégeant la diversité culturelle.



# 35 pays ont d'ores et déjà un système de DPP

- Allemagne
- Australie
- Autriche
- Belgique
- Canada
- Croatie
- Chypre
- Danemark
- Espagne
- Estonie
- Îles Féroé
- Finlande
- France
- Géorgie
- Grèce
- Groenland
- Hongrie
- Irlande
- Islande
- Israël
- Italie
- Lettonie
- Liechtenstein
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Nouvelle-Zélande
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- République Tchèque
- Royaume-Uni
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède



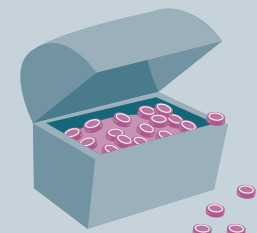
## 3 types de PLR



Basé sur le droit d'auteur, où le prêt est un droit exclusif



Le DPP est un droit à rémunération séparé et reconnu dans la législation



Le DPP fait partie du soutien de l'Etat à la culture

**Le coût moyen du DPP est inférieur à 90 centimes d'euro par utilisateur**

